



Parc naturel urbain du Champ des Bruyères





GRAND-QUEVILLY

SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN

SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

Parking

Entrée

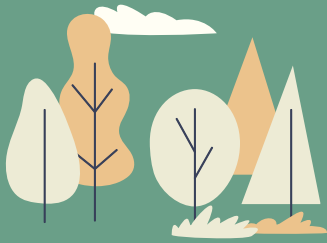
Sanitaires

Caniparc

Aire de Pique-Nique

Arceaux vélo

Parcelle privée :
ferme pédagogique des Bruyères



Bienvenue dans votre parc

Véritable poumon vert de la Métropole,
le nouveau parc naturel urbain du Champ des Bruyères offre usages
récréatifs et préservation de la biodiversité.

Il est notamment composé d'espaces de jeux collectifs pour les petits
et les grands, de plusieurs allées pour promenade ou course à pied,
d'un verger conservatoire, d'une forêt comestible, d'un jardin partagé
et d'une ferme pédagogique accueillant différents publics autour des
enjeux de l'agriculture de demain.

Règlement du parc :



L'accès des chiens tenus en laisse
est autorisé. Les maîtres restent
responsables de leur(s) animaux dans
les deux caniparcs du site et doivent procéder
aux ramassages des déjections à déposer
dans les corbeilles prévues à cet effet.



La pratique du vélo est tolérée sur
l'allée principale. Le déplacement
s'effectue au pas. Dans les parties closes
du parc (vergers, réserves écologiques),
l'accès est réservé aux piétons ; les cycles
doivent être tenus à la main.



Le pique-nique est autorisé sur
les pelouses des espaces verts et
espaces aménagés : tables, bancs
et barbecues sont à disposition des visiteurs.



Sans déchets, le parc est plus propre !
Merci de déposer vos déchets dans
les corbeilles, mises spécialement en
place à chaque entrée du parc.

En quelques chiffres :

- Surface totale de 28 hectares, dont
2 hectares de pelouse et 2 hectares
consacrés à la ferme maraîchère
- 5 000 arbres plantés
- 3 aires de jeux de 1 000 à 8 000 m²
- 2 caniparcs

Sont interdits dans l'enceinte du parc :



La circulation et le stationnement
des véhicules motorisés.



L'allumage de feux, pétards
et feux de bengale.

Informations pratiques

Horaires d'ouverture du parc

Parc ouvert tous les jours :

Janvier, février : 8h - 18h

Mars, avril : 8h - 20h

Mai : 7h30 - 22h

Juin, juillet, août : 7h30 - 23h

Septembre : 7h30 - 22h

Octobre : 8h - 20h

Novembre, décembre : 8h - 18h

Adresse

Avenue des Canadiens

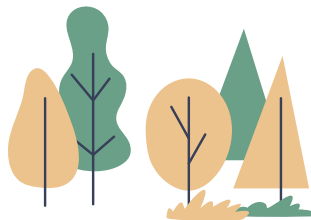
(Petit-Quevilly / Grand Quevilly)

Rue du Madrillet

(Sotteville-lès-Rouen / Saint-Étienne-du-Rouvray)

Allée du Champ de courses

(Saint-Étienne-du-Rouvray)



Entrées du parc - Arceaux vélo

- 3 entrées avenue des Canadiens, dont 1 face à l'entrée du stade Robert-Diochon avec arceaux vélo (Petit-Quevilly)
- 3 entrées allée du champ de courses avec arceaux vélo (Saint-Étienne-du-Rouvray)
- 6 entrées rue du Madrillet (Sotteville-lès-Rouen / Saint-Étienne-du-Rouvray), dont 1 avec arceaux vélo

Accès au Parc – Transports en commun



Métro ligne Boulingrin -
Technopôle : station
Champ de courses



Bus ligne F1 :
arrêt **Stade Diochon**



Bus ligne T4 :
arrêts **Stade Diochon**
et **Champ des Bruyères**

Prévention

En période de pandémie Covid-19, le port du masque est obligatoire au sein du parc.

Plus d'informations

metropole-rouen-normandie.fr